****

**APPEL À PROPOSITIONS POUR DES MANIFESTATIONS PARALLÈLES**

La XXXIVe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se tiendra **du 28 au 31 octobre 2024** à Genève (Suisse). Ce forum multilatéral unique rassemble les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement), les États parties aux Conventions de Genève ainsi que des partenaires clés des domaines humanitaire et du développement pour mener une réflexion, débattre et prendre des décisions sur des questions humanitaires pressantes ou émergentes.

Le caractère imprévisible des événements mondiaux, associé à l’augmentation constante des besoins humanitaires, appelle une action humanitaire concertée et renforcée, fondée sur le respect du droit international humanitaire (DIH) et des Principes fondamentaux d’humanité, de neutralité, d’impartialité et d’indépendance. Sur la base des retours reçus des États et des Sociétés nationales tout au long du processus de consultation, les thèmes suivants ont été choisis pour la Conférence :

1. promouvoir une culture de respect du DIH à travers le monde ;
2. faire face aux besoins et aux risques humanitaires en restant fidèles à nos Principes fondamentaux ;
3. favoriser une action locale durable.

Chaque journée de la Conférence internationale sera consacrée à l’un des trois grands thèmes.

Les organisateurs ayant l’ambition de faire de la Conférence un événement dynamique et stimulant, l’ordre du jour formel sera complété par un programme informel composé de manifestations parallèles. Ces activités seront organisées par les participants à la Conférence et se tiendront pendant les trois jours de délibération.

Ce document contient des orientations sur les manifestations parallèles, ainsi qu’un formulaire à remplir par les participants à la Conférence (Sociétés nationales, États, CICR, Fédération internationale et observateurs) qui souhaitent proposer une activité dans ce cadre. Veuillez lire ces orientations attentivement avant de remplir le formulaire de proposition.

**Orientations sur les manifestations parallèles**

# **Pourquoi organiser des manifestations parallèles ?**

Événements à petite échelle qui ne font pas partie de l’ordre du jour formel de la Conférence, les manifestations parallèles peuvent notamment prendre la forme d’ateliers, de débats ou de tables rondes. Elles complètent les travaux officiels en offrant aux participants un cadre pour avoir des échanges informels, développer leur réseau, présenter des exemples de réussites dans le domaine humanitaire, tester des idées, trouver de nouveaux partenaires et apprendre et s’inspirer les uns des autres. **Les manifestations parallèles doivent se rapporter à au moins un thème de la Conférence.** Elles doivent être interactives, pratiques, pragmatiques et axées sur des moyens innovants de relever les défis humanitaires.

Bien que ces manifestations ne soient pas soumises aux obligations statutaires ni aux règles de procédure du Mouvement,les participants **doivent s’abstenir** de toute controverse d’ordre politique, racial, religieux ou idéologique, et les discussions ne doivent pas aller à l’encontre des Principes fondamentaux du Mouvement (humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité).

# **Un terrain d’exploration**

Les manifestations parallèles se veulent être des plateformes interactives qui stimulent l’inspiration par l’échange d’idées et d’opinions. Les organisateurs de telles manifestations devraient donc fournir les informations les plus pertinentes sur leur sujet et soulever des questions complexes susceptibles de lancer des débats animés. Ils sont vivement encouragés à présenter des informations concrètes, des statistiques et des exemples, qui constituent des bases utiles pour l’échange d’idées et de meilleures pratiques. La participation d’intervenants du terrain, qui peuvent donner corps aux réalités humanitaires, est aussi fortement conseillée.

# **Comment les manifestations parallèles seront-elles choisies ?**

Veuillez noter qu’en raison des contraintes d’espace au lieu de la réunion, les organisateurs de la Conférence ne pourront pas accepter toutes les propositions de manifestations parallèles. Il sera donc procédé à une sélection.

Tous les participants à la Conférence (Sociétés nationales, États, CICR, Fédération internationale et observateurs) désireux d’organiser une manifestation parallèle peuvent soumettre une proposition en remplissant le formulaire ci-joint. Ils devront fournir une liste des organisateurs, décrire brièvement les objectifs de la manifestation et expliquer en quoi celle-ci se rapporte à l’un des thèmes de la Conférence.

Les critères de sélection suivants seront notamment pris en compte :

* La manifestation parallèle doit se rapporter à au moins un thème de la Conférence.
* Le sujet devant être débattu lors de la manifestation parallèle ne doit pas faire double emploi avec ceux traités par les commissions et durant les séances thématiques de ces dernières, à moins de les aborder sous un angle différent*.*
* La préférence sera donnée aux propositions conjointes, c’est-à-dire soumises par plusieurs partenaires ou participants.
* Les intervenants et conférenciers seront choisis dans un souci d’équilibre entre hommes et femmes et entre les régions.
* La manifestation doit être conçue de manière à associer activement le public et à garantir une large participation ; la préférence sera donnée aux formats interactifs et créatifs et aux événements mettant en valeur des points de vue variés (dans les limites des contraintes logistiques et de la capacité du Centre international de conférences de Genève).

La liste définitive de ces manifestations sera établie à la discrétion des organisateurs de la Conférence.

# **Résultats des manifestations parallèles**

Il importe de noter que les manifestations parallèles ne donnent pas lieu à une décision officielle de la Conférence, ni à un compte rendu des débats dans le rapport officiel de la réunion. Elles peuvent toutefois conduire à d’autres résultats dans le cadre de la Conférence, tels que des engagements.

# **Informations pratiques**

## **Horaires et salles**

Pour autant qu’elles soient libres, les salles du centre de conférences seront mises à disposition gratuitement par les organisateurs de la Conférence. Elles seront attribuées en fonction des considérations logistiques et organisationnelles.

**Les manifestations parallèles doivent** **durer au maximum une heure** et prévoir du temps pour les débats et les questions.

Les organisateurs de la Conférence établiront dès que possible le programme des manifestations parallèles, afin d’éviter tout chevauchement d’événements portant sur des sujets semblables ou connexes.

## **Langues et interprétation**

Les manifestations parallèles doivent se dérouler dans au moins une des langues de travail officielles de la Conférence (anglais, arabe, espagnol et français). **Les organisateurs de la Conférence ne mettront pas à disposition de services d’interprétation simultanée.** Il est recommandé aux organisateurs de manifestations parallèles d’assurer l’interprétation dans au moins une autre langue de travail de la Conférence.

Les honoraires des interprètes déjà engagés et disponibles s’élèvent à environ 420 francs suisses par prestation. Si aucun des interprètes présents sur place n’est disponible, le coût à prévoir pour l’intervention de chaque interprète supplémentaire est d’environ 1 300 francs suisses. Veuillez noter qu’une réunion de 60 minutes nécessite deux interprètes par langue.

Les organisateurs de manifestations parallèles qui prévoient des services d’interprétation à leur manifestation sont priés de contacter les organisateurs de la Conférence (conferences@rcrcconference.org) afin de coordonner les aspects logistiques d’ici le **15 juillet 2024**. Les interprètes seront attribués dans l’ordre des demandes. Une fois leur demande confirmée et les services d’interprétation retenus, les organisateurs de manifestations parallèles seront facturés. Passée la date limite, aucune modification ne sera possible et toute annulation sera à la charge des organisateurs de la manifestation concernée.

## **Participation**

Les manifestations parallèles seront ouvertes à tous les participants enregistrés à la Conférence. Les organisateurs de manifestations qui souhaiteraient inviter des personnes non enregistrées à la Conférence sont priés de contacter les organisateurs de la Conférence au moins **trois jours** avant le début de la manifestation.

## **Publication de la liste des manifestations parallèles**

La liste des manifestations parallèles sera publiée en mai 2024 et intégrée dans le programme détaillé de la XXXIVe Conférence internationale.

Une page leur sera spécialement consacrée sur le site Web de la Conférence. Il est demandé aux organisateurs de manifestations parallèles de fournir aux organisateurs de la Conférence une courte description de leurs événements respectifs d’ici le 19 août 2024. Ces descriptions devront être conformes au règlement de la Conférence, comme indiqué plus haut, et comprendre les informations suivantes :

* nom de l’entité ou des entités organisatrices ;
* bref résumé de la manifestation (sujet, format, objectif, etc.) ;
* liste des intervenants/conférenciers (si possible) ;
* liens vers des informations plus détaillées ou des documents de référence.

## **Documents**

Par souci d’écologie, nous encourageons les organisateurs de manifestations parallèles à réduire autant que possible le nombre de documents imprimés. Ceux qui souhaiteraient néanmoins fournir des documents (p. ex. brochures, affiches, dépliants ou rapports) aux participants devront les produire à leurs propres frais et demander aux organisateurs de la Conférence une autorisation préalable avant de les distribuer.

Tous les documents liés à la manifestation (p. ex. documents d’information ou de référence, publications) doivent être disponibles dans au moins une des langues de travail officielles de la Conférence. La production et la traduction des documents, ainsi que les coûts y afférents, relèvent de la responsabilité des organisateurs de la manifestation.

## **Matériel audiovisuel**

Les salles seront équipées de rétroprojecteurs et de matériel audiovisuel de base. Sur demande et selon les disponibilités, des micros, des casques et des cabines d’interprétation pourront être mis à disposition gratuitement.

**Délai de soumission et coordonnées**

**Les formulaires remplis devront être envoyés au plus tard le 31 mars 2024.** Toutes les propositions devront être envoyées par e-mail à l’adresse conferences@rcrcconference.org. Elles seront examinées dans les semaines qui suivront, puis les organisateurs des événements choisis seront informés en temps utile. Si vous avez des questions, n’hésitez pas à écrire aux organisateurs de la Conférence à la même adresse.



**FORMULAIRE DE PROPOSITION DE MANIFESTATION PARALLÈLE**

**Titre proposé de la manifestation :**

1. **Organisateur(s)**

|  |  |
| --- | --- |
| Organisateur 1 | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 2** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 3** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 4** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateur 5** (le cas échéant) | Nom : |
| Fonction : |
| E-mail : |
| Tél. : |
| **Organisateurs supplémentaires** |  |

1. **Courte description de la manifestation proposée**

Veuillez décrire brièvement la manifestation proposée, y compris ses objectifs principaux, et expliquer pourquoi elle constituerait un élément essentiel de la XXXIVe Conférence internationale. Veillez bien à expliquer en quoi elle se rapporte à au moins un des thèmes de la Conférence. Max. 250 mots.

*N.B. Cette description pourra être publiée en ligne.*

1. **Objectifs de la manifestation proposée**

[ ] Explorer des thématiques et de nouvelles idées

[ ]  Encourager la participation ou l’interaction

[ ]  Sensibiliser le public

[ ]  Présenter des initiatives/échanger des expériences

[ ]  Développer son réseau

1. **Intervenant(s)/conférencier(s)** (le cas échéant)

Veuillez énumérer les intervenants ou conférenciers que vous envisagez pour la manifestation en indiquant leur nom (information encore facultative à ce stade), leur fonction et leur organisation.

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

1. **Langues**

La manifestation parallèle se déroulera dans la ou les langues suivantes :

[ ]  Anglais

[ ]  Français

[ ]  Espagnol

|  |
| --- |
|  |

[ ]  Arabe

[ ]  Autre (veuillez préciser)

1. **Équipements et installations pour les manifestations parallèles**

Sur demande et selon les disponibilités, les organisateurs de la Conférence pourront mettre à disposition gratuitement les équipements et installations suivants – prière de cocher ceux qui seront nécessaires :

[x]  Salle de réunion – capacité demandée :

[ ]  Tableau à feuilles mobiles

[ ]  Rétroprojecteur

[ ]  Micros – fixes : portables :

[ ]  Cabines d’interprétation (veuillez noter que les disponibilités sont limitées et que les honoraires des interprètes seront à la charge des organisateurs de manifestations parallèles).

|  |
| --- |
|  |
| (nom, fonction) |

**Proposition soumise par :**

**Date : Signature :**